



Compte rendu de la réunion du 23 octobre 2008 (Maison du Ronceray – 110 rue de la Poterie)

1- Présentation générale de l'AMAP

Dans un premier temps, Valérie Michineau a rappelé brièvement le système « AMAP » (principes de bases, définitions des contraintes...). Elle a ensuite présenté le projet d'AMAP de la Poterie (AMAPopote) puis exposé son état d'avancement :

- Dépôt du dossier à la Préfecture le mardi 21 octobre dernier (délai d'un mois et demi à prévoir pour la création de l'association) ;
- Le producteur de pain est prêt à commencer (contrat à signer avec l'association dès sa création).

2- Projet du producteur de pain

Dans une seconde partie, Olivier Clisson (producteur de pain basé à Parthenay de Bretagne) est intervenu sur son projet.

a) Son activité

- Aujourd'hui, Olivier vend ses pains sur 2 marchés (Pacé et Mordelles) et en laisse une partie en dépôt dans d'autres villages, ainsi que dans 2 systèmes de paniers (Montfort et St Gilles). Olivier a choisi de passer par des circuits de distributions courts, ce qui l'a amené à se rapprocher de notre AMAP pour pouvoir s'assurer un débouché plus régulier et plus fraternel (nécessité d'écouler ses stocks et vivre de son activité).

- Côté terres, Olivier travaille 12 ha au total. Le blé et les terres devant reposer : 3 ha sont en rotation permanente (1 an mis en culture blé puis 3 ans de repos avec de l'herbe avec laquelle il revend du foin aux éleveurs locaux). Olivier n'utilise pas d'engrais, ni de pesticides.

- Olivier nous a ensuite détaillé son mode de fonctionnement :

« Je travaille avec uniquement ma farine issu de la ferme, et en attendant la conversion de toutes mes terres, je complète avec du blé certifié bio produit à Pacé à 5 km. La pâte est réalisée à partir de levain uniquement (un morceau de pâte de la dernière préparation), de farine, de sel de Guérande et d'eau (pas de levure utilisée). Je laisse lever la pâte 6 heures au total et cuit mon pain dans un four traditionnel à bois ». Olivier avait engagé des démarches pour entrer en certification « AB », suite à des retards administratifs, le blé qu'il a récolté en Aout 2008 a été classé en "deuxième année de conversion" (C2) et non AB.

Les valeurs d'Olivier étant en adéquation avec celles d'AMAPopote (respect de l'environnement, développement d'un circuit de distribution court permettant un lien direct entre producteur et consomm'acteurs, qualité de produits ...), un contrat de production lui sera proposé au cours des semaines à venir.

b) Son offre AMAP

À ce jour, Olivier est en mesure de fournir 40 kg de pains par semaine aux adhérents d'AMAPopote. Olivier aurait besoin de livrer 15 à 20 kg minimum de pains par semaine pour rentabiliser ses déplacements.

En plus de proposer des pains de 1 kg (en boule, en longueur ou moulé), Olivier propose de produire 3 pains différents :

- nature
- graines de sésame
- graines de tournesol / lin / pavot

Côté financement, Olivier a déjà une idée précise du prix de vente de son pain. Après déduction de ses charges, il a estimé le kilo de pain à 3,90 €. Il est prêt à informer AMAPopote, en toute transparence, de ses détails de charges.

PROCHAIN GROUPE DE TRAVAIL (et réunion d'informations pour les nouveaux venus) :

Le 30/10/2008 au 110 rue de la Poterie

3- Éléments à définir lors du prochain groupe de travail – Comité

↳ **Prendre contact avec la Direction de quartier** : demande de subventions

↳ **Choix d'une banque** : (Crédit Coopératif ?)

↳ **Choix d'une compagnie d'assurance** : voir les contrats d'assurance proposés aux asso (accident ?)

↳ **Proposer un article de presse pour le journal de quartier « Mieux Vivre à la Poterie »** : article présentant la nouvelle asso, possibilité d'avoir une page entière. Photo(s) possible(s).

A transmettre à l'adresse suivante (avant novembre) : mvp.rennes@wanadoo.fr

↳ **Supports de communication** :

- Logos (aide : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Logotype>)
- Site web (à voir avec documents préparés par Etienne MELEARD)
- Newsletter (contenu ?)

↳ **Question du panier non récupéré** : don au Secours populaire ?